

RECYCLER C'EST CREER  
**RECYCLER C'EST CREER**



**N'attendons pas d'être grand pour préserver la planète !**

**Projet pédagogique de l'accueil périscolaire du matin et du soir.**

**Groupe scolaire Lequin/Ferry  
Année 2014 – 2015**

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	P 2
<b>I. LA FINALITE</b> .....	P 3
<b>II. PRESENTATION</b> .....	P 4
1. Type de structure d'accueil et lieu géographique .....	P 4
2. Public accueilli .....	P 4
3. Locaux .....	P 4
4. Fonctionnement .....	P 4
a) les modalités d'inscription .....	P 4
b) les tarifs .....	P 5
c) les dates et les horaires .....	P 5
5. Thème du projet .....	P 5
<b>III. LES OBJECTIFS</b> .....	P 6
1. Objectifs généraux .....	P 6
2. Objectifs spécifiques et opérationnels .....	P 6
a) Découvrir et respecter les richesses de ce qui entoure l'enfant .....	P 6
b) Inciter à de nouveaux comportements citoyens .....	P 6
c) Faciliter l'apprentissage à la vie collective et à la citoyenneté .....	P 6
d) L'autonomie des loisirs par la récupération .....	P 6
e) Développer le sens artistique .....	P 7
f) Développer la motricité .....	P 7
g) Valoriser l'implication personnelle de l'enfant .....	P 7
<b>IV. LES ACTIVITES</b> .....	P 8
Exemples d'activités liées au thème .....	P 8 à 12
<b>I. LES MOYENS</b> .....	P 13
1. Humains .....	P 13
2. Matériels .....	P 13
3. Financiers .....	P 13
<b>VII. L'EVALUATION</b> .....	P 13
<b>VIII. ROLE ET FONCTION</b> .....	P 14
1. Le rôle de la directrice .....	P 14
2. Le rôle de l'animateur .....	P 14
<b>IX. LA VIE QUOTIDIENNE</b> .....	P 15
1. L'accueil .....	P 15
2. Le petit-déjeuner et le goûter .....	P 15
3. L'hygiène .....	P 15
4. La sécurité .....	P 15
5. Le rangement .....	P 16
<b>X. DOCUMENTS</b> .....	P 17
<b>CONCLUSION</b> .....	P 18

## INTRODUCTION

L'accueil de loisirs périscolaire, du matin et du soir, est géré en gestion direct par la ville de Templeuve. Il est un service destiné à l'enfant et aux familles.

Cet accueil a été créé dans le but de permettre l'épanouissement de l'enfant dans une structure de qualité avant et après l'école et également apporter des solutions aux parents pendant leurs activités professionnelles.

Il ne s'agit pas d'une étude ni d'un accompagnement aux devoirs.

Pour l'enfant, il représente un lieu de repos et d'activités libres, un lieu de détente, de découverte, de dépense physique et de loisirs où il pourra choisir les activités qui l'intéressent (activités manuelles, dessin, jeux, lecture...), dans le respect des besoins de chaque âge. Ceci sous la responsabilité d'un personnel professionnel qualifié. L'enfant est le centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome (devenir auteur et acteur de ces loisirs).

De ce fait, l'équipe d'encadrement doit pouvoir répondre aux demandes et aux besoins de l'enfant pour qu'il puisse passer des moments agréables et constructifs.

Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs, et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre durant cette année. Il n'est pas figé, il peut se voir modifier à tout moment.

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs.

**Il ne s'agit pas d'une simple « garderie » mais d'un lieu de vie, de socialisation et d'enrichissement ou le respect du rythme de l'enfant est prioritaire. La commune de Templeuve a souhaité se donner les moyens matériels et humains pour organiser un accueil de qualité.**



## I. LA FINALITE

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs périscolaire s'articule autour du projet éducatif de la ville de Templeuve dont les finalités éducatives sont :

- le bien-être de l'enfant,
- la construction de sa personnalité,
- aider l'enfant à prendre sa place dans la société,
- contribuer à sa démarche d'appropriation de la connaissance.

L'équipe d'animation tend à ce que l'accueil de loisirs périscolaire soit un lieu :

- sécurisant et de bien-être,
- favorable à des relations et échanges enrichissants et intenses,
- de découverte et d'expérimentations,
- où les parents sont informés et consultés.



## **II. PRESENTATION**

### **1. Type de structure d'accueil et lieu géographique**

C'est un accueil de loisirs périscolaire sans hébergement, il est ouvert aux enfants scolarisés dans le groupe scolaire, aux heures qui précèdent la classe et aux heures qui suivent les Temps d'Activités Périscolaires.

L'accueil périscolaire est implanté dans le groupe scolaire. Ce groupe scolaire est situé au cœur du village.

Rue de la passementerie  
à Templeuve

### **2. Public accueilli**

Les enfants sont âgés de 2 à 6 ans pour la maternelle et de 6 à 11 ans pour l'élémentaire. Ils sont issus du groupe scolaire dans lequel auront lieu les différentes activités périscolaires.

### **3. Locaux**

Au sein de ce groupe scolaire, nous disposons :

- D'une grande salle pour l'accueil des enfants âgés de 2 à 6 ans,
- D'une grande salle pour les enfants âgés de 6 à 11 ans,
- De deux cours de récréation,
- D'un plateau sportif,
- D'un poulailler.

Ces espaces seront utilisés en fonction des activités.

Les enfants de maternelles et les enfants de l'élémentaire sont accueillis dans des salles différentes afin de respecter les besoins de chaque âge.

### **4. Fonctionnement**

#### a) Les modalités d'inscription:

Une inscription au préalable en Mairie est nécessaire, pour permettre un accueil facilité des enfants, la commune a fait le choix de les recevoir en fonction des besoins des familles, au jour le jour. Il n'est donc pas nécessaire de déterminer les fréquentations lors de l'inscription.

Dès de la première présence de l'enfant seront remis aux parents:

- ✓ un dossier d'inscription,
- ✓ un règlement intérieur,
- ✓ une fiche de renseignements,
- ✓ une fiche sanitaire,
- ✓ une fiche d'autorisation de sortie (*en maternelle*).

Ces documents doivent nous être retournés remplis, lors de la deuxième venue de l'enfant. Chaque enfant inscrit doit obligatoirement posséder une fiche de renseignements. Par ailleurs tous les champs de la fiche doivent être dûment remplis.

#### b) Les tarifs

Les tarifs de l'accueil périscolaire du matin et du soir sont établis par la commission vie scolaire et le conseil municipal, selon une politique tarifaire établie en fonction des ressources des familles. Ils consistent en des forfaits matin, soir ou journée.

Le paiement se fait à la fin de chaque mois, à la Mairie auprès de la régisseuse par prélèvement automatique, cheque, espèce, ... .

#### c) Les dates et les horaires

Les enfants sont accueillis régulièrement et /ou occasionnellement, selon les besoins des familles. Durant la période scolaire.

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :

- le matin avant la classe de 7h00 à 8h30
- le soir après les Temps d'Activités Périscolaire de 16h15 à 18h45.

Les mercredis :

- le matin avant la classe de 7h00 à 8h30

### 5. Thème du projet

Cette année nous travaillons avec les enfants sur le thème du recyclage.

## « RECYCLER C'EST CREER »

Nous avons choisi ce thème pour plusieurs raisons :

- le nouveau groupe scolaire qui sera occupé à la rentrée scolaire de septembre 2014 est labélisé Passiv'Haus, ce qui correspond à des normes qui vont au-delà de la Haute Qualité Environnementale (HQE)
- la question de recyclage et de la gestion des déchets est d'actualité. Il est donc indispensable de travailler avec les enfants sur ces questions. L'idée étant de faire comprendre à l'enfant que l'on peut donner une nouvelle vie à un déchet

Dans ce cadre, nous aborderons les notions d'écologie et de recyclage. Par exemple la fabrication de papier, la réalisation d'un grand sapin avec des boîtes d'œufs, ... . Afin que l'enfant se sente pleinement impliqué, il collectera au sein de sa famille les différents déchets (papier, boîte d'œufs, bouteille plastique, bouchons, ...), qu'il réutilisera pour créer un objet de son choix.

### III. LES OBJECTIFS

#### 1. Objectifs généraux

- Sensibiliser le public de l'accueil de loisirs à l'environnement (enfants, équipe, parents...).
- Développer la créativité et l'imaginaire de l'enfant
- Favoriser l'épanouissement individuel et l'autonomie de l'enfant
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Permettre à chaque enfant de construire son temps de loisirs et d'être «acteur» selon ses choix, son rythme personnel
- Valoriser l'implication personnelle de l'enfant. En effet pour redonner confiance et estime de soi à un enfant, l'animateur doit le valoriser. Il s'agit de réagir de « façon constructive lorsque l'enfant connaît des succès, même petits. »
- Permettre les échanges, la prise de position dans le groupe et les relations des enfants entre eux mais aussi avec l'adulte. Apprendre à l'enfant le contrôle de soi au sein d'un groupe et d'une activité.

#### 2. Objectifs spécifiques et opérationnels

##### a) Découvrir et respecter les richesses de ce qui entoure les enfants

➤ En mettant en place une éducation à l'environnement au quotidien et dans les activités L'utilisation de matériaux de récupération est l'occasion de porter un nouveau regard sur ces objets. Les enfants se voient proposer des activités leur permettant de découvrir une autre utilisation des emballages.

##### b) Inciter à de nouveaux comportements citoyens

➤ S'inscrivant plus globalement, dans une pratique de développement durable. Cet objectif est développé par des actions quotidiennes et concrètes : collecte de bouchons, collecte d'emballages, tri des déchets, lumières éteintes lorsqu'une pièce n'est pas occupée... .

##### c) Faciliter l'apprentissage à la vie collective et à la citoyenneté

- Aménager un espace d'accueil, qui inspire la sécurité, le confort, la liberté... .
- Mettre en place des ateliers propices à l'apprentissage des règles et du respect de l'autre.
- Privilégier les moments en commun et lieux de partage, tel que le petit déjeuner et le goûter.

##### d) L'autonomie des loisirs par la récupération

- Favoriser les activités manuelles à l'aide de matériaux de récupération, afin de permettre à l'enfant de les reproduire sans trop de difficultés.

e) Développer le sens artistique

- En encourageant les enfants dans le développement de leur créativité, nous leur ouvrons le monde de l'imaginaire et de la liberté dans tous les domaines. Ils inventent, imaginent, conçoivent, créent, grâce à leur imaginaire et leur intelligence, leur savoir et leur technique, de nouvelles voies d'exploration dans leur domaine respectifs.

f) Développer la motricité

La motricité s'avère essentielle au développement de l'enfant. Elle contribue à faciliter l'ensemble des apprentissages. La motricité globale

- **La motricité globale :** Elle comprend l'ensemble des mouvements importants que l'enfant doit acquérir avec coordination de plusieurs parties du corps (bras, jambes...), et ce, avec souplesse, précision, rapidité et équilibre : s'asseoir, se tenir debout, ramper, se déplacer à quatre pattes, rouler, marcher, grimper, courir, sauter, tirer, pousser, lancer...
- **La motricité fine :** Elle vise à développer les mouvements fins de petits muscles avec précision ou dextérité pour un meilleur contrôle et une meilleure coordination des doigts, des mains, des yeux... : dessiner, découper, manipuler de la pâte à modeler, enfiler des perles...



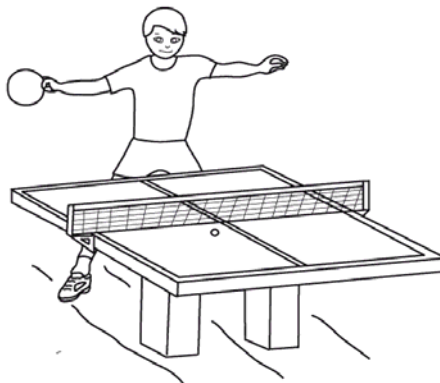


## IV. LES ACTIVITES

Les activités ne sont pas figées, elles peuvent se voir modifier à tout moment.

L'enfant se verra proposer des activités diverses et variées telles que :

- Des activités manuelles, production de peinture, création avec différents matériaux de récupérations, productions personnelles ou collectives.
- des activités d'éveil corporel, jeux d'extérieur (ballon, quilles, raquettes, jeux collectifs, toboggan, vélo, tennis de table, ...).
- des activités libres (lecture, puzzles, dessins, coloriages, jeu de construction, ...).
- des jeux de société.
- des jeux de manipulations (pâte à modeler, perles, Play mais, ...).
- des jeux d'imitation (poupées, cuisine, épicerie, voitures, garage, ...).



## EXEMPLES D'ACTIVITES LIEES AU THEME.

- **Fabrication de papier recyclé**

- L'enfant visualisera une vidéo qui lui permettra de fabriquer du papier à l'aide de journaux.



- **Concours de sapins**

- Chaque enfant réalisera son sapin à l'aide de matériaux de récupération qui étaient destinés à la poubelle (bouchon, papier cadeau, journaux, tissus...). Cette activité permettra à l'enfant de développer son sens artistique et sa créativité. Un jury sera formé et l'enfant recevra une récompense.



- **Réalisation d'un grand sapin**

- Les enfants réaliseront ensemble un sapin avec des boîtes d'œufs en carton peintes en vert, ce sapin sera exposé dans le hall du groupe scolaire.



- **Fabrication d'un nichoir pour oiseaux**

- Réalisation d'un nichoir avec une brique de lait.



- **Papier mâché**

- Réalisation de divers objets en papier mâché.



- **Mosaïque**

- A l'aide de coquille d'œufs l'enfant fera de la mosaïque.



- **Activités manuelles à l'aide de bouteilles en plastique**

- Réalisation de fleurs.



- Fabrication de pingouins avec des bouteilles en plastique.



## **V. LES MOYENS**

### **1. Humains**

L'équipe d'encadrement est composée d'animateurs recrutés par la ville de Templeuve.

La plupart d'entre eux est diplômé BAFA ou CAP petite enfance. Cette équipe assure l'encadrement des enfants selon les normes en vigueur, est soutenue par la directrice diplômée BAFD.

Le personnel d'entretien est mis à disposition par la commune de Templeuve.

### **2. Matériels**

- un matériel adapté aux âges et aux besoins des enfants est mis à disposition de l'équipe.
- des fournitures liées aux différentes activités.
- des matériaux de récupération.

### **3. Financiers**

Chaque année un budget est alloué par la commune de Templeuve, il doit permettre à la directrice de l'accueil de loisir périscolaire d'acheter le matériel pour mener à bien les activités. Ce matériel est acheté sur un catalogue de jeux et fournitures.

## **VI. L'EVALUATION**

L'évaluation du projet se fera tout au long de l'année, à l'aide de l'équipe d'animation et de la directrice de l'accueil périscolaire. Des réunions d'équipe ont lieu en début de chaque période qui suit les vacances scolaires.

Elles ont pour objectif :

- d'avoir un temps de préparation en commun,
- de communiquer des informations,
- de prendre et d'appliquer des décisions,
- de proposer des activités créatives,
- de faire le point sur les aspects positifs et négatifs de tout ce qui s'est passé durant la période achevée.

Un bilan sera fait pour prendre en compte l'évaluation et l'application du projet pédagogique

- Comment pourrait-on faire mieux ?
- Que devons-nous garder ou changer ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ? Si non pourquoi ?

## **VI. ROLE ET FONCTION**

### **1. Le rôle de la directrice**

La directrice reste sous l'autorité et la responsabilité de la Mairie de Templeuve. Elle assume les tâches administratives, la tenue des registres de présence en collaboration avec la Mairie qui gère la facturation aux familles. En outre, elle anime la vie de l'accueil périscolaire du matin et du soir et reste l'interlocuteur privilégié. Elle met en place une réunion d'équipe après chaque vacance scolaire, afin de mettre en commun les idées d'activités pour la période suivante. Par ailleurs, elle assume le même rôle que les animatrices.

### **2. Le rôle de l'animateur**

L'animateur reste sous l'autorité et la responsabilité de la Mairie de Templeuve. Il est garant de la sécurité physique, morale, matérielle et affective de chaque enfant. Il ne doit pas oublier qu'il est les référents de l'enfant, qu'il ne doit pas montrer le mauvais exemple en ce qui concerne son attitude corporelle et verbale.

Il doit faciliter le dialogue et être à l'écoute de chaque enfant en s'adaptant à sa personnalité. Il est garant du respect des lieux et du matériel ainsi que de l'application des règles de vie. Il s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique. L'animateur doit être vigilant, présent, disponible à tout moment.

Il est présent, souriant et de façon conviviale aux moments de l'accueil et du départ de l'enfant.

Notre but est d'établir une relation de confiance avec les parents, un climat de convivialité, et une écoute, ce qui permettra de créer un pont entre la vie familiale et la vie sociale de l'enfant.

## **VIII. LA VIE QUOTIDIENNE**

### **1. L'accueil.**

- **Le matin**

Les enfants peuvent arriver à partir de 7H00, ils sont pris en charge de manière échelonnée par l'équipe d'animation. L'animateur note leur présence sur la feuille de registre hebdomadaire.

L'accueil reste un moment très important qui conditionnera la journée de l'enfant. C'est aussi un moment convivial entre les parents et l'équipe d'animation, il permet l'échange des informations concernant l'enfant afin de répondre au mieux aux besoins de celui-ci dans la mesure du possible.

Des espaces de détente (Coin coussins, dessin, jouets, jeux de société, bibliothèque) sont mis à disposition des enfants. Afin de respecter au mieux le rythme de l'enfant.

Dès 8h20 à 8h30 (*heure d'ouverture de l'école*), les enfants de la maternelle, après le passage aux toilettes, sont conduits par les animateurs dans leurs classes et sont confiés aux enseignants. Et les enfants de l'élémentaire sont conduits dans leur cours d'école et confiés aux enseignants qui ont en charge la

responsabilité de l'enfant à partir de ce moment.

- **Le soir**

L'accueil des enfants est assuré à partir de 16h15. Les animateurs vont chercher les enfants de la maternelle dans leur salle. Et les enfants de l'élémentaire dans la cours. L'animateur note leur présence sur la feuille de registre hebdomadaire.

Avant le goûter, un petit temps calme est mis en place par l'animateur (histoire, écoute musicale, relaxation ...). Afin que l'enfant puisse se détendre.

## **2. Le petit-déjeuner et le goûter.**

Nous proposons aux enfants,

- **Un petit-déjeuner:**

- Pain, pâte à tartiné ou confiture (*en fonction des semaines*)
- lait/ lait chocolaté
- jus de fruits / eau

- **Un goûter:**

- pain+ pâte à tartiné ou confiture (*en fonction des semaines*)
- ou biscuit
- compote, yaourt, fromage
- eau / eau avec sirop

Le pain est acheté tous les matins à la boulangerie du village et les autres denrées sont fournies par la société de restauration Dupont.

## **3. L'hygiène.**

Il est très important d'avoir une bonne hygiène et ce surtout en collectivité.

Nous devons apprendre à l'enfant à être propre. Pour cela nous veillons à ce que l'enfant reste propre notamment lorsqu'il sera confié à l'enseignante le matin et aux parents le soir et nous veillons à ce que l'enfant se lave régulièrement les mains, et ce après chaque activité salissante, avant et après chaque repas et après chaque passage aux toilettes.

## **4. La sécurité.**

Les mesures et les normes d'encadrement déterminées par la réglementation, sont applicables durant la totalité de la prise en charge des enfants.

Pour les enfants de moins de 6 ans, il est important de bien vérifier que ce soit un parent ou une personne majeure autorisée, qui récupère l'enfant.



## 5. Le rangement.

Le rangement fait partie de l'activité, il est donc intégré à celle-ci. Il est nécessaire d'intégrer l'enfant au rangement du matériel. Il doit apprendre à remettre en ordre et surtout prendre soin des jeux et matériel mis à disposition, tout en lui expliquant l'intérêt du rangement.

Après chaque activité salissante, les animateurs prennent en charge le nettoyage principal et le rangement du matériel et des locaux.

Le personnel d'entretien a en charge le nettoyage des sols.



## **IX. DOCUMENTS**

Des supports manuscrits sont à la disposition de l'équipe concernant le suivi des enfants :

- **La fiche de renseignements**, elle est obligatoire et doit être remplie soigneusement et signée par les parents.
- **Les listings**, celui de la mairie est mis sur une tablette numérique (permet d'apposer la présence des enfants fréquentant l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir, mais aussi la facturation mensuelle aux parents) et celui de l'accueil périscolaire, qui permet à l'équipe d'animation de savoir combien et quels enfants sont dans chaque groupe.
- **Le fichier de soins**, où sont notés les soins dispensés aux enfants lors de petits accidents tels que chutes, bosses, écorchures en précisant la nature des faits, les soins apportés et le nom de la personne qui aura prodigué les soins à l'enfant. Une fiche de déclaration d'accident est à remplir (l'original est déposé en mairie et un double est mis dans nos fichiers). Dans ce fichier il y a également le protocole, en cas d'enfant malade. En ce qui concerne l'administration de médicaments à l'enfant, aucun médicament ne peut être administré excepté le paracétamol sous prescription médicale. Une copie de l'ordonnance sera gardée dans ce fichier.
- **Le cahier de traçabilité**, où sont notées les dates et références des denrées consommées des petits déjeuners et des goûters. Il est demandé aux animateurs de noter les dates d'ouverture sur les emballages des denrées qui ne sont pas terminées et de garder les emballages des denrées consommées.
- **Cahier de réunion**, une réunion a lieu à chaque début de période qui suit les vacances scolaires, sur ce cahier sont notés les comptes rendus de chaque réunion. Ainsi si l'animateur n'a pas pu assister à la réunion, il lui est possible et recommandé de lire le compte rendu, pour qu'il prenne connaissance des diverses informations ainsi que les différentes activités proposées. En annexe de ce cahier un fichier d'activités est mis à disposition des animateurs.
- **L'affiche d'activité**, est affichée à chaque période afin que les parents et les enfants puissent prendre connaissance des activités proposées.

## CONCLUSION

L'équipe d'animation a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des enfants, mais aussi aux attentes des familles. Pour leur permettre de grandir, de s'épanouir et de s'enrichir.

Chaque enfant est un être unique et différent, c'est pourquoi l'équipe d'animation ne le laissera pas se perdre dans le groupe. En effet, il est primordial que les animateurs puissent valoriser individuellement les enfants sans oublier l'intérêt collectif.

Conscient des limites du tout individuel ou du tout collectif, ce projet peut être soumis à d'éventuelles adaptations afin de garantir un équilibre nécessaire entre individuel et collectif.

Un investissement personnel des animateurs se traduit par une qualité incontestable de l'accueil et des animations.

Le domaine de l'animation n'est pas figé, nous sommes, tout comme ce projet pédagogique, en constante évolution.





**GROUPE SCOLAIRE**  
Rue de la passementerie  
59242 Templeuve

